AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
917ème RÉUNION
9 AVRIL 2020
ADDIS-ABÉBA

PSC/PR/COMM.1(CMXVIII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) en sa 917ème réunion tenue, en ligne, le 9 avril 2020, sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil de paix et de sécurité,

Rappelant ses communiqués antérieurs, en particulier le communiqué [PSC/PR/COMM.(DCCCXIV)] adopté lors de sa 894ème réunion tenue le 14 novembre 2019, dans lequel, entre autres, le CPS a décidé d'effectuer une visite de terrain au Soudan du Sud en février 2020 avant l'expiration de la prolongation de 100 jours de la période pré-transitionnelle; ainsi que le communiqué [PSC/PR/COMM. (CMVI)] adopté lors de sa 906ème réunion tenue le 27 janvier 2020 et le communiqué [PSC/PR/COMM.(CMXII)], adopté lors de sa 912ème réunion tenue le 27 février 2020;

Prenant note des communications écrites de l'Ambassadeur Cathérine Mwangi, Présidente du CPS pour le mois d'avril 2020, et de l'Ambassadeur Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité; ***prenant également note*** de la communication écrite de l'Ambassadeur Joram Biswaro, Représentant spécial du Président de la Commission pour le Soudan du Sud, ainsi que des déclarations écrites soumises par les Représentants de la République du Soudan du Sud et de la République du Soudan, en sa qualité de Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD); de l'Envoyé spécial de l'IGAD pour le Soudan du Sud; du Président intérimaire de la Commission conjointe de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC), du Mécanisme de suivi et de vérification du cessez-le feu et des arrangements sécuritaires transitoires (CTSAMVM) et du Bureau des Nations unies auprès de l'UA ;

Réaffirmant la solidarité de l'UA avec le Gouvernement du Soudan du Sud dans son aspiration et son engagement à rétablir la paix, la stabilité et le développement du pays; et

Reconnaissant les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit au Soudan du Sud (Accord de paix revitalisé) et les efforts concertés déployés par toutes les parties pour parvenir à une paix, une justice et un développement durables au Soudan du Sud.

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité ;

1. ***Félicite*** le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud pour la formation historique du Gouvernement de transition d'unité nationale revitalisé (R-TGoNU), qui constitue une étape majeure vers la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix revitalisé *;*

2. ***Félicite*** l'IGAD pour son engagement soutenu sur la situation au Sud-Soudan, qui a abouti à la formation du R-TGoNU ; ***félicite également, en particulier***, S.E. le Président Salva Kiir, S.E. le premier Vice-Président Dr. Riek Machar Teny-Dhurg et toutes les autres parties prenantes du Soudan du Sud pour avoir fait preuve de volonté politique et de leadership requis pour mettre en œuvre leurs engagements à rétablir la paix dans leur pays;

3. ***Exprime sa gratitude*** pour le soutien continu des garants de l'Accord revitalisé, à savoir l'IGAD, l'UA et le Comité ad-hoc de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud (C5), ainsi que la communauté internationale dans son ensemble pour avoir aidé le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud à instaurer une paix et un développement durables dans leur pays;

4. ***Félicite en outre*** la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), la Commission conjointe de suivi et d'évaluation reconstituée et le Mécanisme revitalisé de suivi et de vérification de cessez-le-feu et des arrangements sécuritaires transitoires pour leur soutien continu à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et pour avoir assuré la protection de la population du Soudan du Sud;

5. ***Exhorte*** toutes les parties à l'Accord revitalisé à respecter pleinement le calendrier de mise en œuvre de toutes les tâches de transition, en particulier la création et l'opérationnalisation de l'Assemblée législative nationale de transition élargie (TNLA), la répartition et la nomination des Gouverneurs des États et l'élaboration de la Constitution de transition, comme conditions préalables à une bonne transition aboutissant à l'organisation des élections nationales crédibles;

6. ***Exhorte en outre*** toutes les parties à faciliter la mise en place des autorités publiques, l'unification de la formation et de l'intégration des divers groupes armés, afin de permettre, entre autres, le déploiement des Forces unifiées, et ***exhorte*** le R-TGoNU à mobiliser et à fournir les ressources nécessaires à ces processus;

7. ***Souligne*** l'importance de l'inclusivité au sein du R-TGoNU, notamment en atteignant une représentation de 35% de femmes au sein du Gouvernement et en assurant également une participation significative des jeunes dans les processus de reconstruction et de développement post-conflit du pays;

8. ***Exhorte*** les groupes belligérants à continuer de respecter l'Accord de cessation des hostilités conformément à la Déclaration de Rome de janvier 2020 et à la Résolution de février 2020; et dans ce contexte, le Conseil ***salue*** le travail accompli par le Comité de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR);

9. ***Se félicite*** de l'amélioration significative de la situation sécuritaire et humanitaire générale, ainsi que du respect des droits de l'homme, du rapatriement volontaire des réfugiés et du retour des personnes déplacées dans leurs communautés ;

10. ***Exige*** des groupes armés qui occupent actuellement des bâtiments/installations civils de les quitter sans condition et sans plus attendre, afin qu'elles puissent servir leurs objectifs civils, faute de quoi des mesures punitives seront prises à l'encontre des groupes armés concernés;

11. ***Appelle*** les parties et toutes les autres parties prenantes du Soudan du Sud à continuer de travailler ensemble, afin d'atténuer les effets négatifs du COVID-19, en travaillant en étroite collaboration avec les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la MINUSS, afin de préserver les avancées obtenues à ce jour dans la mise en œuvre

de l'Accord revitalisé; et dans ce contexte**, *félicite*** le Président Salva Kiir Mayardit et son gouvernement pour les décisions prises en temps opportun, en particulier la nomination d'un Groupe de travail de haut niveau sur le COVID-19, et ***exhorte*** ledit Groupe à travailler en étroite collaboration avec les Africa-CDC et l'OMS ;

12. Étant donné que le Soudan du Sud émerge d'un conflit, ***souligne l'urgence*** pour la Commission de l'UA d'entreprendre une mission d'évaluation des besoins post-conflit dans le pays, afin d'identifier conjointement avec les autorités, les priorités et les ressources nécessaires;

13. ***Souligne*** la nécessité pour les États membres de l'UA et la communauté internationale dans son ensemble de continuer à apporter tout le soutien nécessaire à la pleine mise en œuvre de l'Accord revitalisé; et, à cet égard, ***exhorte*** les membres concernés de la communauté internationale, qui ont imposé des sanctions et d'autres formes de mesures punitives au Soudan du Sud, à les lever immédiatement et sans condition, afin de faciliter la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et de créer des conditions propices au redressement et au développement socio-économiques du pays;

14. ***Réitère*** sa demande à la Commission de l'UA de finaliser d'urgence tous les instruments nécessaires à l'opérationnalisation du Tribunal hybride pour le Soudan du Sud et de soumettre au Conseil, dans les deux mois suivant l'adoption du présent communiqué, un rapport préliminaire sur la question; et,

15. ***Décide*** de rester saisi de la question.